

سير أعلام النبلاء

**LES GRANDES FIGURES DE
L'ISLAM**

SHAMS AD-DINE DHAHABI (748 h)

02

طلحة بن عبید الله

TALHA IBN OUBAYD-ALLAH



ISLAM PATRIMOINE

**AU NOM D'ALLAH
LE CLÉMENT LE MISÉRICORDIEUX**

NOUS LUI DEMANDONS SON AIDE

2. TALHA IBN OUBAYD-ALLAH

طَلْحَةَ بْنِ عُبَيْدِ اللَّهِ

Talha ibn Oubayd-Allah ibn Outhman ibn 'Amr ibn Kaab ibn Saad ibn Taïm ibn Mourra ibn Kaab ibn Louay ibn Ghalib ibn Fihri ibn Malik ibn Nadr ibn Kinana, le Qourashite, At-Taïmi, Al-Makki, Abou Mouhammad.

Un des dix promis au Paradis.

Il rapporte plusieurs hadiths du prophète (ﷺ). On en dénombre dans le Mousnad de Baqi ibn Makhlad, avec les répétitions, trente-huit.

Conjointement, Al-Boukhari et Mouslim ont rapportés deux de ses hadiths. Al-Boukhari seul en a rapporté deux autres. Et enfin Mouslim seul en a rapporté trois supplémentaires.

Ont rapporté de lui :

Ses fils : Yahya, Moussa et Issa.

Ainsi que : As-Saïb ibn Yazid, Malik ibn Aous ibn Al-Hadathane, Abou Outhman An-Nahdi, Qays ibn Abou Hazim, Malik ibn Abou ‘Amir Al-Asbahi, Al-Ahnaf ibn Qays At-Tamimi, Abou Salama ibn Abderrahman et d’autres.

Abou Abd-Allah ibn Manda a dit : C’était un homme très brun, la chevelure dense, ni crépue, ni raide et il avait un beau visage. Il pressait le pas lorsqu’il marchait. Il n’avait pas pour habitude de teindre ses cheveux.

Et Ibrahim ibn Al-Moundhir Al-Hizami relate : D’après Abdelaziz ibn Imrane : Ishaq ibn Yahya m’a rapporté : Moussa ibn Talha m’a rapporté :

Mon père avait la peau blanche, le teint légèrement rose. Il était de taille moyenne, plutôt petit, le torse et les épaules larges. Il avait des pieds imposants. Son allure traduisait la dignité.

Je dis (Dhahabi) : Il fut parmi les premiers à embrasser l’Islam et subit moult nuisances dans le sentier d’Allah. Puis il immigra (hijra). Il ne participa pas à la bataille de Badr – comme cela est communément admis – car il était, à cet instant, au Sham pour une affaire le concernant. Son absence l’affligea d’ailleurs grandement. Le messager d’Allah (ﷺ) lui accorda malgré tout

une part du butin ainsi que la rémunération à laquelle il avait droit.

Abou Al-Qassim ibn Assakir, le hafizh, a dit dans sa biographie : Il accompagna Oumar lorsque celui-ci se rendit à Al-Jabiya¹ et Oumar le désigna à la tête des Mouhajirounes.

D'autres que lui rapportent qu'il avait une main estropiée des suites de sa défense du messenger d'Allah (ﷺ) le jour d'Ouhoud.

Salt ibn Dinar : D'après Abou Nadra : D'après Jabir : Le messenger d'Allah (ﷺ) a dit : « *Quiconque désire voir un martyr marchant sur Terre, qu'il regarde Talha ibn Oubayd-Allah !* »

Ce récit m'a été transmis par Al-Abarqouhi par cette voie : Ibn Abou Al-Joud nous a narré : Ibn Talaba nous a narré : Abdelaziz Al-Anmati nous a narré : Abou Tahir Al-Moukhalis nous a narré : Al-Baghawi nous a rapporté : Dawoud ibn Roushayd nous a rapporté : Makki nous a rapporté : Salt nous a rapporté.

Et il a été rapporté dans le recueil d'Abou Issa²

¹ Nom donné à l'entrée principale de Damas du côté ouest

² Tirmidhi

que le messager d'Allah (ﷺ) a dit le jour d'Ouhoud : « *Le Paradis est promis à Talha !* »

Ibn Abou Khalid a dit : D'après Qays : J'ai vu la main mutilée de Talha avec laquelle il défendit le prophète (ﷺ) le jour d'Ouhoud. Rapporté par Al-Boukhari.

An-Nassaï rapporte d'après Yahya ibn Ayoub et autre que lui : D'après 'Imara ibn Ghaziya : D'après Abou Zoubayr : D'après Jabir qui a dit :

Lorsque les gens se détournèrent le jour d'Ouhoud et que le messager d'Allah (ﷺ) se retrouva à l'écart en compagnie d'une douzaine d'hommes seulement, parmi lesquels Talha, les polythéistes se ruèrent sur eux. Le prophète (ﷺ) appela alors :

- Qui pour nous défendre ?
- Moi ! s'empressa Talha.
- Reste à ta place ! lui ordonna le prophète (ﷺ).
- Moi ! dit alors un autre homme.
- Vas-y ! lui dit le prophète.

L'homme sortit alors pour combattre et fut tué. Puis, le prophète (ﷺ) tourna la tête et aperçut un

autre groupe de polythéistes ; il appela de nouveau :

- Qui pour s’en occuper ?
- Moi ! s’empressa Talha.
- Reste à ta place ! lui ordonna-t-il.
- Un homme des Ansar dit alors : Moi, ô messager d’Allah !
- Vas-y ! lui dit le prophète (ﷺ).

L’homme sortit alors pour combattre et fut tué. Et ceci n’eut cessé jusqu’à ce qu’il ne reste avec le prophète d’Allah que Talha seulement. Le prophète dit encore :

- Qui pour s’occuper d’eux ?
- Moi ! dit Talha.

C’est alors que Talha s’engagea et combattit d’un combat équivalent aux onze autres dans lequel ses doigts furent tranchés. Il poussa à cet instant un cri de douleur « hassi ! »

Le messager d’Allah (ﷺ) lui dit alors : *Si tu avais dit, à la place, « bismillah » les anges t’auraient élevé aux yeux de tous !*

Puis Allah repoussa les polythéistes. Les rapporteurs de ce récit sont tous de confiance.

Abou Al-Maali ibn Abou Asseroune le sha-fiite nous a informé : Abdelmou'iz ibn Mouhammad nous a narré dans son livre : Tamim ibn Abou Saïd nous a narré : Mouhammad ibn Abderrahman nous a narré : Mouhammad ibn Ahmad nous a narré : Ahmad ibn Ali At-Tamimi nous a narré : Mouhammad ibn Abou-Bakr Al-Mouqadami et Abd Al-A'la nous ont rapporté ; ils ont dit : Al-Mou'tamir nous a rapporté : J'ai entendu mon père dire : Abou Outhman nous a rapporté ; il a dit :

Il ne resta ce jour-là – le jour où messenger d'Allah (ﷺ) combattit – que Talha et Saad ; d'après ce que tous deux nous racontèrent.

Ce récit est rapporté par les deux Shaykhs¹, d'après Al-Mouqadami.

Et toujours par sa voie, jusqu'à At-Tamimi : Abou Kourayb nous a rapporté : Younous ibn Boukayr nous a rapporté : D'après Talha ibn Yahya : D'après les deux fils de Talha : Moussa et Issa : D'après leur père :

Un homme parmi les bédouins vint trouver le messenger d'Allah (ﷺ) pour le questionner sur

¹ Al-Boukhari et Mouslim

l'homme étant passé de vie à trépas¹ ; qui était-ce ?

Les compagnons du messager n'osant eux-mêmes le questionner sur cela de par la grande et profonde vénération qu'ils avaient pour lui.

L'homme le lui demanda alors une première fois mais le prophète (ﷺ) ne lui répondit pas. Puis il le questionna une seconde fois mais le prophète (ﷺ) garda à nouveau le silence.

C'est alors que j'entrai par la porte de la mosquée, dit Talha, portant ce jour-là des habits verts. À cet instant, le messager d'Allah (ﷺ) m'aperçut et dit :

- Où est l'homme qui questionnait sur celui étant passé de vie à trépas ?
- Moi, lui dit le bédouin.
- Voici celui que tu cherchais ! lui répondit le prophète (ﷺ) tout en désignant Talha.

Et At-Tayalissi rapporte, dans son mousnad, un hadith de Mouawiya qui dit : J'ai entendu le

¹ De l'expression arabe (فَضِيَ نَحْبَهُ) qui exprime implicitement le fait de mourir

messenger d'Allah (ﷺ) dire : « *Talha fait partie de ceux qui sont passés de vie à trépas !* »

Quant à Mouslim, dans son Authentique, il rapporte d'après Abou Hourayra ce récit : Alors que le messenger d'Allah (ﷺ) se trouvait sur le mont Hira en compagnie d'Abou Bakr, Oumar, Outhman, Ali, Talha et Zoubayr, le rocher sur lequel ils étaient se mit à trembler.

Le prophète (ﷺ) s'adressa alors à lui et dit : « *Doucement, il n'y a sur ton écorce qu'un prophète, un véridique et un martyr !* »

Souwayd ibn Saïd : Salih ibn Moussa nous a rapporté : D'après Mouawiya ibn Ishaq : D'après la fille de Talha, Aïsha : D'après Aïsha : Le messenger d'Allah (ﷺ) a dit : « *Quiconque veut voir marcher sur terre un homme étant passé de vie à trépas, qu'il regarde Talha !* »

Tirmidhi a dit : Abou Saïd Al-Ashaj nous a rapporté : Abou Abderrahman, Nadr ibn Mansour, nous a rapporté : Ouqba ibn Alqama Al-Yashkouri nous a rapporté :

J'ai entendu Ali lors de la bataille d'Al-Jamal dire : Certes j'ai pris de la bouche du messenger d'Allah (ﷺ) les paroles suivantes : « *Talha et*

Zoubayr font partie de mon voisinage au Paradis ! »

Ibn Zaydane Al-Bajali et Abou Bakr Al-Jaroudi ont également rapporté ce récit, comme cela, d'après Al-Ashaj. Quant à Abou Ya'la Al-Maoussili, il s'est singularisé en le rapportant d'après Nadr : D'après son père : D'après Ouqba.

Douhaym : Mouhammad ibn Talha nous a rapporté : D'après Moussa ibn Mouhammad : D'après son père : D'après Salama ibn Al-Akwa' qui a dit :

Talha fit l'acquisition, non loin de la montagne, d'un puits et sacrifia un chameau afin de nourrir et d'abreuver les gens. Le messager d'Allah (ﷺ) lui dit alors : « *Tu es Talha le brave¹ !* »

Soulayman ibn Ayoub ibn Issa ibn Moussa ibn Talha : Mon père m'a rapporté, d'après mon grand-père : D'après Moussa ibn Talha :

Le prophète (ﷺ) surnomma Talha le jour d'Ouhoud « Talha le bon ». Et il le surnomma lors de

¹ « Al-Fayyad » en arabe, synonyme d'une abondante générosité

l'expédition d'Al-Ashira¹ « Talha le brave ». Puis il le surnomma le jour de Khaybar « Talha le généreux » !

(La chaîne de transmission de ce récit est légèrement faible)

Moujalid a dit : D'après Shaabi : D'après Qabissa ibn Jabir qui a dit : Il m'a été donné d'accompagner Talha, un temps, et jamais je n'ai vu quelqu'un distribuer autant d'argent que lui sans qu'on ne le sollicite !

Abou Ismaïl At-Tirmidhi : Soulayman ibn Ayoub ibn Soulayman ibn Issa ibn Moussa nous a rapporté : Mon père m'a rapporté, d'après mon grand-père : D'après Moussa : D'après son père :

Une somme de 700 000, en provenance de l'Hadramaout, parvint à Talha. Cela le travailla à tel point qu'il ne cessait de gesticuler dans sa couche. Sa femme lui dit alors :

– Qu'as-tu ?

– Je ne cesse de réfléchir, répondit-il. Quelle opinion un homme pourrait avoir de son Seigneur

¹ Qui eut lieu en l'an 2 de l'hégire.

alors qu'il se trouve en possession d'une telle somme d'argent ?

– N'as-tu pas pensé à certains de tes fidèles camarades ? Au petit matin, demande donc que l'on t'apporte divers récipients et partage la somme, lui conseilla-t-elle.

– Qu'Allah te fasse miséricorde, bien-pensante que tu es, fille de bien-pensant !

(Elle était Oum Koulthoum, la fille du véridique¹)

Puis, lorsque le matin arriva, il fit venir différents récipients et partagea la somme entre les Mouhajirounes et les Ansar. Il adressa à cet égard une écuelle à Ali. Sa femme, lui dit :

– Abou Mouhammad, ne nous as-tu pas réservé une part dans tout cela ?

– Où étais-tu tout ce temps durant ? Tu n'as plus qu'à te satisfaire de ce qu'il reste.

Sa femme termina : Il ne restait alors que l'équivalent d'une bourse contenant 1000 dirhams.

Al-Moussallam ibn 'Allane et un groupe de savants nous ont informés – par écrit ; ils ont dit :

¹ Abou Bakr

Oumar ibn Mouhammad nous a narré : Hibat-Al-lah ibn Al-Houssayn nous a narré : Ibn Ghaylane nous a narré : Abou Bakr As-Shafii nous a narré : Ibrahim Al-Harbi nous a rapporté : Abd-Allah ibn Oumar nous a rapporté : Mouhammad ibn Ya'la nous a rapporté : Al-Hassan ibn Dinar nous a rapporté : D'après Ali ibn Zayd qui a dit :

Un homme parmi les bédouins vint demander à Talha de ses faveurs au nom d'un lien de parenté qui les unissait. Talha lui dit alors :

Tu es le premier à me solliciter au nom de ce lien. Je possède une terre et Outhman m'en donne 300 000 ; prends-là donc ! Où si tu le souhaites, je la lui vends et t'en remets son prix.

L'homme choisit d'en avoir le prix et Talha le lui remit.

Al-Koudaymi : Al-Asma'i nous a rapporté : Le juge de Médine, Ibn Imrane, nous a rapporté : Talha acquitta, le jour de Badr, la rançon de dix prisonniers !

Et on le sollicita, un jour, au nom d'un lien de parenté ; il dit : J'ai vendu un verger qui m'appartenait pour la somme de 700 000 mais je peux encore m'en désister. Si tu le souhaites, je le récupère pour toi ou bien t'en donne son prix !

La chaîne de ce récit est discontinuë. De plus, Al-Koudaymi est un rapporteur faible.

Ibn Saad a dit : Saïd ibn Mansour nous a narré : Salih ibn Moussa nous a rapporté : D'après Mouawiya ibn Ishaq : D'après les deux filles de Talha, Aïsha et Oum Ishaq :

Notre père reçu, le jour d'Ouhoud, un total de vingt-quatre blessures. Il fut balaféré au visage, son nerf-sciatique fut touché et les doigts de sa main tranchés. Le reste de ses blessures étaient sur son corps. Il perdit connaissance. Quant au messenger d'Allah (ﷺ), une de ses incisives latérales fut cassée et il fut également blessé au visage. Il parvint toutefois à rester conscient et à ne pas s'évanouir. Talha le portait tout en reculant. À chaque fois qu'un polythéiste s'approchait, il le combattait durement. Jusqu'à ce qu'il réussisse à le ramener auprès du reste des troupes.

Ibn Ouyaïna : D'après Talha ibn Yahya : Ma grand-mère Souada bint Aouf Al-Mourriya m'a rapporté :

Je trouvai, un jour, Talha complètement abattu et lui demandai :

– Qu’as-tu ? Espérons que ce ne soit pas ta famille¹ qui te soucie ?

– Non, tu es une épouse musulmane merveilleuse, je le jure ! Je suis seulement en possession d’une somme d’argent et cela me préoccupe beaucoup, lui répondit-il.

– Qu’est-ce qui te préoccupe ? Tu n’as qu’à la partager avec tes compagnons !

Il fit, à ce moment-là, appeler son valet et lui demanda de distribuer la somme entre eux. Je questionnai alors le trésorier : Combien a-t-il donné ?

Il répondit : 400 000 !

Hisham et Aouf : D’après Al-Hassan Al-Bassri : Talha ibn Oubayd-Allah vendit une terre lui appartenant pour un montant de 700 000 mais cette somme l’empêcha de trouver le sommeil. Dès que le matin vint, il la partagea.

Mouhammad ibn Saad : Mouhammad ibn Oumar nous a rapporté : Moussa ibn Mouhammad ibn Ibrahim At-Taïmi nous a rapporté : D’après son père :

¹ Allusion à elle-même

Talha bénéficiait de revenus équivalant à 400 000 en provenance d'Irak. Et 10 000 dinars¹, plus ou moins, lui parvenaient des monts Sarawat². Il tirait également des revenus de différentes terres agricoles qu'il détenait.

Il ne laissait aucun membre des Banou Taïm dans le besoin sans l'aider ou bien éponger ses dettes.

Chaque année, lorsqu'il percevait ses rentes, il faisait parvenir la somme de 10 000 à Aïsha.

Et il acquitta pour untel des Taïm la somme de 30 000.

Zoubayr ibn Bakkar a dit : Outhman ibn Abderahman m'a rapporté : Talha ibn Oubayd-Allah acquitta la somme de 80 000 dirhams³ en faveur d'Oubayd-Allah ibn Maamar et d'Abd-Allah ibn 'Amir ibn Kourayz.

Al-Houmaydi a dit : Ibn Ouyaïna nous a rapporté : 'Amr ibn Dinar nous a rapporté : Un des esclaves de Talha m'a informé que les revenus

¹ Pièces d'or de l'époque

² Chaîne montagneuse partant des environs de la Mecque et s'étendant jusqu'au Yémen

³ Pièces d'argent de l'époque

journaliers de Talha n'étaient pas inférieurs à mille dirhams !

Al-Waqidi a dit : Ishaq ibn Yahya nous a rapporté : D'après Moussa ibn Talha qui rapporte que Mouawiya le questionna :

– Quelle fortune Abou Mouhammad a-t-il laissée ?

– 2 200 000 pièces d'argent et 200 000 pièces d'or ! lui répondit-il.

– Il vécut dans l'estime, la générosité et l'honneur et fut tué dans la peine ; qu'Allah lui fasse miséricorde ! dit Mouawiya.

Et Ar-Riyashi composa les vers suivants pour un homme de Qouraysh :

Ô toi qui me questionne, sur les meilleurs des hommes

Trouve-moi sur cela, savant et averti

Les meilleurs serviteurs, se nomment Qourashi

D'abord les immigrés, il faudrait que l'on nomme

Les tous premiers croyants, au sommet de ceux-là

Huit parmi cette élite, l'ont chacun secouru

Ali, Outhman, Zoubayr, compagnons de l'élu

Après ces trois Talha, puis deux Banou Zouhra¹

S'en suivent deux dévots, amis de Ahmada

Leurs tombes à côté, de celle bien aimée

Quiconque veut chercher, en des gens la fierté

En aucun autres qu'eux, il ne la trouvera

Yahya ibn Ma'ine : Hisham ibn Youssouf nous a rapporté : D'après Abd-Allah ibn Mouss'ab : Moussa ibn Ouqba m'a informé : J'ai entendu d'Alqama ibn Waqqas Al-Laythi le récit suivant :

Lorsque Talha, Zoubayr et Aïsha partirent pour exiger la vengeance de Outhman, ils se détournèrent de leur route au niveau de Dhat-Irq². Ils renvoyèrent alors Ourwa ibn Zoubayr et Abou Bakr ibn Abderrahman ; les jugeant tous les deux trop jeunes.

Je voyais Talha, à cet instant, rester seul, loin de toute assise, la tête baissée. Je lui dis :

– Abou Mouhammad, je te vois à l'écart de toute assise ; si tu répugnes autant cette affaire,

¹ Abderrahman ibn Aouf et Saad ibn Abi Waqqas descendants de Zouhra

² Situé à une centaine de kilomètres à l'est de La Mecque ; c'est l'endroit où les pèlerins en provenance d'Irak se sacralisent pour le pèlerinage.

pourquoi ne la délaisses-tu pas ?

– Ô Alqama, ne me blâme pas, répondit-il. Nous étions, hier, unis face à nos ennemis mais nous sommes devenus aujourd’hui deux montagnes de fer se concurrençant l’une et l’autre !

Néanmoins, j’ai commis envers Outhman ce qui ne peut être expié, selon moi, que par le prix de mon sang et le fait que nous exigeons sa vengeance !

Je dis (Dhahabi) : Ce dont parle Talha est le fait qu’il ait feint d’ignorer ce qui se tramait contre Outhman et qu’il ait quelque peu participer, lui aussi, à ameuter les gens contre lui. Il le fit cependant selon un effort d’interprétation provenant de sa part.

Il changea par la suite d’avis lorsqu’Outhman fut tué et regretta de ne pas lui avoir porté secours. Qu’Allah les agrée tous les deux.

Talha fut le premier à faire allégeance à Ali ; les meurtriers d’Outhman l’y ayant contraint. Ils le firent venir jusqu’à ce qu’il prête serment.

Al-Boukhari a dit : Moussa ibn A’yane nous a rapporté : Abou Awana nous a rapporté : D’après Houssayn, dans le hadith de ‘Amr ibn Jawane qui a dit :

Lorsque les gens se rencontrèrent le jour d'Al-Jamal, Kaab ibn Sour se leva et prit le Coran. Il tourna alors avec au milieu des deux clans, adjurant les gens par Allah et l'Islam de préserver leur sang. Il ne cessa de faire cela jusqu'à ce qu'on le tue.

Talha compte parmi les premiers à être mort ce jour-là.

Quant à Zoubayr, il voulut rejoindre ses fils mais fut rattrapé et tué également.

Yahya Al-Qattane : D'après Aouf : Abou Raja m'a rapporté ; il a dit : Je vis Talha sur sa monture les interpeller : « Ô gens, écoutez ! »

Ils s'obstinèrent malgré tout et ne voulurent l'entendre. Il s'exclama alors en ces termes : « Pfff ! Bestioles du feu et mouches convoiteuses ! »

Ibn Saad a dit : Quelqu'un ayant entendu Ismaïl ibn Abou Khalid m'a informé : D'après Hakim ibn Jabir qui relate :

Talha dit : « Notre attitude perfide dans l'affaire d'Outhman ne peut être compensé, aujourd'hui, que par le prix de notre sang. Ô Allah, prends de moi, en ce jour, ce qui peut te satisfaire pour le compte d'Outhman ! »

Waki' : Ismaïl ibn Abou Khalid nous a rapporté : D'après Qays qui a dit : Je vis ce jour-là Marwan ibn Al-Hakam lorsqu'il décocha une flèche en direction de Talha. Elle l'atteint au genou. Il se vida alors de son sang jusqu'à en mourir.

Ce récit est rapporté par plusieurs rapporteurs d'après Waki'.

Et dans la version d'Abdelhamid ibn Salih, toujours selon Waki', figure en plus la parole de Marwan : « Il était de ceux qui ont contribué au meurtre d'Outhman ; je ne demanderai plus, désormais, que vengeance soit faite ! »

Je dis (Dhahabi) : Le meurtrier de Talha est pécheur au même titre que le meurtrier d'Ali !

Khalifa ibn Khayat a dit : Quelqu'un ayant entendu Jouwayria ibn Asma nous a rapporté : D'après Yahya ibn Saïd : D'après son oncle :

Marwan décocha une flèche en direction de Talha et le tua. Il se tourna ensuite vers Abane et lui dit : « Te voilà à présent débarrassé de certains meurtriers de ton père ! »

Houshaym : D'après Moujalid : D'après Shaabi qui a dit : Ali vit le corps de Talha

abandonné dans le lit d'une rivière à sec. Il y descendit et essuya la poussière de son visage. Puis il dit :

« Tu étais bien plus cher à mes yeux, Abou Mouhammad, pour que je te retrouve ainsi, jeté à l'air libre au fond d'une rivière. À Allah je me plains de mes fautes apparentes et cachées ! »

Au sujet de l'expression employée (عَجْرِي وَبُجْرِي), Al-Asma'i¹ a dit : Cela signifie : « Les pensées et les peines qui font tumultes au fond de moi. »

Abd-Allah ibn Idriss : D'après Layth : D'après Talha ibn Moussarif : Ali parvint à Talha et trouva ce dernier déjà mort. Il descendit alors de sa monture et l'assit. Il essuya la poussière de son visage et de sa barbe puis il dit : « Qu'Allah te fasse miséricorde, qu'Allah te fasse miséricorde... Si seulement j'avais pu mourir vingt ans avant ce jour ! »

Le dernier maillon de la chaîne de transmission de ce récit est manquant.

Et Zayd ibn Abou Ounayssa a rapporté : D'après Mouhammad ibn Abd-Allah (descendant des Ansar) : D'après son père : Ali dit :

¹ Grand savant de la langue arabe du 2^e siècle de l'hégire

« Faites l'annonce au meurtrier de Talha du feu de l'enfer ! »

Ibn Abou Asseroune nous a informés : D'après Abou Raouh : Tamim nous a narré : Abou Saad nous a rapporté : Ibn Hamdane nous a narré : Abou Ya'la nous a narré : 'Amr An-Naqid nous a rapporté : Al-Khadir ibn Mouhammad Al-Harrani nous a rapporté : Mouhammad ibn Salama nous a rapporté : D'après Ibn Ishaq : D'après Mouhammad ibn Ibrahim At-Taïmi : D'après Malik ibn Abou 'Amir qui a dit :

Un homme vint trouver Talha et lui dit :

Vois-tu ce Yéménite (désignant par cela Abou Hourayra), est-il plus savant que vous concernant les hadith du messenger d'Allah (ﷺ) !? Il nous rapporte certes des choses que nous n'avons jamais entendues de vous !

Talha lui répondit alors : Je ne doute pas un instant qu'il ait entendu du messenger d'Allah (ﷺ) ce que nous n'avons pu entendre ! Sache que nous avons des foyers à charge et ne voyions le messenger d'Allah (ﷺ) que le soir et le matin seulement.

Quant à lui, il était pauvre et ne possédait aucun bien. Il passait son temps devant la demeure du

messenger d'Allah (ﷺ). Je ne doute donc aucunement qu'il ait pu entendre ce que nous n'avons nous-même pas entendu !

De plus, crois-tu qu'un homme de bien oserait dire du prophète (ﷺ) ce qu'il n'a pas prononcé ?!

Et Moujalid a rapporté : D'après Shaabi : Jabir entendit Oumar questionner Talha :

– Pourquoi te vois-je poussiéreux, les cheveux tout ébouriffés, depuis la mort du messenger d'Allah (ﷺ) ? Est-ce l'autorité de ton cousin qui te rend ainsi ? (Allusion à Abou Bakr)

– Non, loin de là ! Seulement, j'ai entendu le prophète (ﷺ) dire : « *Je connais une parole, si l'homme la prononce au moment de la mort, son âme trouvera paix et félicité à sa sortie du corps et elle deviendra pour lui, le Jour de la résurrection, une lumière !* »

Je n'ai malheureusement pas pu le questionner sur cela et il ne m'en a pas informé non plus. Voilà ce qui m'arrive !

– Je sais de quoi il parle ! rétorqua Oumar.

– Vraiment ? À Allah la louange, de quoi s'agit-il ?

– La parole qu’il voulut faire prononcer à son oncle... dit Oumar.

– Cela ne peut être que ça ! conclut Talha.

Abou Mouawiya et d’autres : Abou Malik Al-Ashja’i nous a rapporté : D’après Abou Habiba, un des esclaves de Talha : J’accompagnai Imrane le fils de Talha, après la bataille d’Al-Jamal, pour rencontrer Ali. Ce dernier l’accueillit chaleureusement et le fit rapprocher. Puis il dit :

– J’espère qu’Allah nous place, ton père et moi, parmi ceux qui ont été cités dans ce verset : ***{ Et nous ôterons toute rancune de leurs poitrines ; ils seront frères, face à face sur des divans }***¹

Deux hommes de l’assemblée – l’un deux étant Al-Harith le borgne – dirent :

– Allah est bien plus juste que ça pour les accueillir et en faire des frères dans son Paradis !

– Levez-vous et disparaissez ! leur ordonna alors Ali.

De qui d’autres pourrait-il s’agir, dans ce verset, si ce n’est de Talha et de moi ?!

Ô mon neveu, si tu as besoin de quoique ce soit,

¹ Sourate Al-Hijr, verset 15

tu sais vers qui te diriger ! »

Et d'après Abou Hourayra, le messager d'Allah (ﷺ) a dit : « *Je me revois le jour d'Ouhoud ; il n'y avait à cet instant personne auprès de moi en dehors de Jibril, à ma droite, et de Talha à ma gauche !* »

Il fut d'ailleurs dit à ce sujet :

*Talha le jour d'Ouhoud, Mouhammad il sauva
Difficile moment, par lequel il passa
Les lances de ses mains, finirent détournées
Ses gracieuses phalanges, auront été tranchées
Juste après Mouhammad, il devint un imam
C'est lui qui fit en sorte, que triomphe l'Islam*

Et on rapporte de Talha qu'il dit : « Toutes les parties de mon corps furent touchées, le jour d'Ouhoud, jusqu'à mes parties intimes ! »

Ibn Saad a dit : Mouhammad ibn Oumar nous a rapporté : Ishaq ibn Yahya m'a rapporté : D'après sa grand-mère Souada bint Aouf qui a dit :

Talha fut tué alors qu'il y avait, entre les mains de son trésorier, 1 200 000 dirhams¹ ! Et ses

¹ Pièces d'argent

biens, dans leur ensemble, furent évalués à trente millions de dirhams.

La parole la plus étonnante par laquelle je suis passé, à ce sujet, est celle d'Ibn Al-Jawzi, en commentaire d'un hadith, qui dit : Talha laissa derrière lui l'équivalent de trente chameaux chargés d'or !

Et Saïd ibn 'Amir Ad-Douba'i a rapporté : D'après Al-Mouthanna ibn Saïd qui a dit : Un homme vit en rêve Talha qui lui disait : « Dis à Aïsha qu'elle me transfère de cet endroit ; les ruissellements m'importunent ! »

Il se rendit alors auprès de sa fille Aïsha bint Talha pour lui narrer ce songe.

Elle entreprit aussitôt de partir, accompagnée de ses proches.

Ils réaménagèrent alors sa tombe de sorte à ce que l'eau ne l'atteigne plus, puis ils le recouvrirent à nouveau de terre.

Rien de lui n'avait été altéré hormis quelques poils de sa barbe (ou de sa tête).

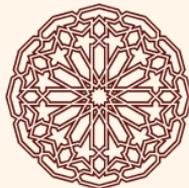
Trente années s'étaient pourtant écoulées !

Al-Mass'oudi prétendit que c'est sa fille Aïsha, elle-même, qui le vit en rêve.

Il fut tué au mois de Joumada Al-Akhira de l'an 36 de l'hégire. Certains ont dit que ceci eut lieu au mois de Rajab. Il avait alors soixante-deux ans environ. Sa tombe se situe en périphérie de Bassora¹.

Yahya ibn Boukayr, Khalifa ibn Khayat et Abou Nasr Al-Kalabadhi prétendirent que c'est Marwan ibn Al-Hakam qui tua Talha.

Talha eut d'honorables enfants. Le plus pieux d'entre eux étant Mouhammad As-Sajjad. C'était un jeune enclin au bien, dévoué à l'adoration et soumis totalement à Allah. Il naquit du vivant du prophète (ﷺ) et fut, lui aussi, tué le jour d'Al-Jamal. Ali en fut d'ailleurs très attristé et dit à ce propos : « Sa bienveillance envers son père a eu raison de lui ! »



¹ Basra

► *ISLAM PATRIMOINE a fait le choix de diffuser ses travaux de traduction gratuitement. Ceci ne peut être rendu possible qu'à travers le financement généreux de nos donateurs ; puisse Allah les récompenser grandement !*

Si vous aussi vous souhaitez participer à la transmission du patrimoine et soutenir nos actions, contactez-nous !



📍 ISLAM PATRIMOINE
Paris, France

☎ +33 7 69 200 200

✉ contact@islampatrimoine.org

Suivez-nous sur nos réseaux :



www.islampatrimoine.org

© Tous droits réservés - 2021

Cette traduction est la propriété exclusive de ISLAM PATRIMOINE. Toute réutilisation à des fins commerciales entraînera systématiquement des poursuites judiciaires.